

# L'ÉDITO

Pascal Lorent

## PÉNURIES : L'EMPLOI DOIT S'ENVISAGER EN LONG ET EN LARGE

**D'**abord, les fleurs. Le rapport annuel du Conseil supérieur de l'emploi regorge de confirmations. Et rien que pour cela, il mérite l'intérêt.

En effet, il confirme coup sur coup la problématique d'un taux

d'emploi encore trop faible, principalement chez les plus jeunes et les plus âgés ; d'un vieillissement de la population active qui menace tant la croissance économique des entreprises que le financement des solidarités par le travail ; des difficultés à faire se rencontrer une main-d'œuvre disponible et des emplois vacants.

Face à ces différentes questions, les réponses apportées ce lundi ont le mérite d'exister. Elles constituent une partie de la solution. Une partie, seulement. En effet, elles pèchent par ailleurs par un manque d'envergure et de perspective.

Envergure car la problématique des métiers en pénurie, voire la désaffection de certaines professions, ne peut se limiter à un manque de formation ou une équation purement financière. A l'échelle d'un ménage, d'une personne, le choix (ou le refus) d'un travail s'envisage dans le cadre d'un projet de vie. Des contingences comme le temps

**Des pistes qui  
consisteraient à abaisser  
le coût du travail  
ne régleraient rien**

passé (perdu ?) lors des déplacements, l'épanouissement personnel et l'usure physique à moyen ou long terme interviennent

autant que la rémunération et les autres aspects matériels. A ce titre, la dégradation des conditions de transport (individuel et en commun) doit également être prise en considération.

De même, le rôle que les employeurs doivent jouer semble un peu vite évacué, à peine évoqué dans une phrase sibylline. En effet, comment améliorer le taux d'emploi des travailleurs de plus de 50 ans quand chaque plan de restructuration comporte sa charrette de quinquagénaires ramenés aux portes de l'entreprise ? Comment prôner la formation des salariés quand celle-ci n'est plus proposée aux salariés trop âgés et quand elle reste un vœu pieu pour bon nombre de PME confrontées à la difficulté de se passer de leurs travailleurs ?

Manque de perspective, aussi. Car améliorer le taux d'emploi

des quinquagénaires et sexagénaires ne peut s'envisager sans aborder de front la question des fins de carrière. Une dégressivité du temps de travail à partir d'un certain âge, de nouvelles tâches dans ou en dehors de l'entreprise, cela et bien d'autres pistes permettraient sans doute de relever la part des plus âgés sur le marché du travail.

Enfin, des pistes qui consisteraient simplement à abaisser le coût du travail ne régleraient rien. Elles amélioreraient le taux d'emploi mais contribueraient un peu plus à appauvrir l'Etat. Au risque de le contraindre à définancer les services à la collectivité. Et à supprimer d'une main ce qu'il aurait contribué à créer de l'autre.